



COMMUNIQUE

Le SNJ-CGT se félicite de la condamnation de l'hebdomadaire de la droite extrême "Minute", à une amende de 10.000 euros pour avoir osé comparer la ministre de la Justice Christiane Taubira à un singe.

Cet hebdomadaire avait en effet publié une photo de la garde des Sceaux, en affirmant: "Maligne comme un singe, Taubira retrouve la banane".

Cette "une" abjecte participait à une campagne du FN et de ses suppôts idéologiques contre la ministre et en général pour faire monter les divisions sur des bases communautaires dans notre pays.

Le SNJ-CGT avec les organisations antiracistes n'aura de cesse de se trouver au premier rang de ceux qui luttent contre les dérives racistes, xénophobes, antisémites et contre la banalisation des idées populistes qui répandent leur venin dans une société frappée par le chômage, les attaques contre les droits des salariés et de leurs syndicats.

Il appelle les journalistes à dénoncer la lepénisation rampante des esprits par le FN qui tente de faire peau neuve derrière un faux discours mais en réalité applique la différence nationale et des politiques antisociales là où ses élus gèrent les localités.

Montreuil, le 30/10/2014